Hello tout le monde =)

Par **Mamande**, le **15/06/2012** à **15:25**

Coucou tout le monde !

Je suppose que je ne ferai pas de surpris en disant que je suis étudiante en droit ^^
Actuellement en L2, je passe en L3 en septembre ; le hic, c'est que je n'ai toujours pas validé certaines matières du 1er semestre de L1... Je suis donc ne "conditionnel" ou "AJAP" =/

Ainsi, j'ai trouvé ce forum en cherchant sur internet.

J'ai repassé les matières de L1 pour la 4ème fois en début de semaine (l'année dernière, en 1ère session, au rattrapage, cette année en 1ère session et au rattrapage...), j'espèce vraiment avoir réussi, mais je commence à énormément douter. Surtout pour droit constitutionnel.

Ainsi, j'ai posté un sujet dans la partie "droit constitutionnel" du forum, j'espère que quelqu'un pourra m'aider.

Merci à vous , =)

Par **Candice54**, le **15/06/2012** à **23:12**

Bonjour et bienvenue !
Sache tout d'abord que le droit constitutionnel est une matière un peu à part.
Personnellement, je l'ai plus vécue comme de l'histoire que du droit ! Ne désespère pas ! je crois les doigts pour toi !

J'espère que tu te plairas ici ! :)

Par **Mamande**, le **15/06/2012** à **23:17**

Merci pour ta réponse Candice =)

Je vois que je ne suis pas la seule à "buter" sur cette matière; c'est rassurant.
Mais je t'assure que là (après 4 essais) c'est "l'inquiétude", je n'ai jamais réussi à avoir plus de

6... =/ Et pourtant dans toutes les autres matières je réussi haut la main.

malédiction? ^^

Par **Candice54**, le **15/06/2012** à **23:23**

Le professeur peut être ?

Il est parfois délicat de comprendre ce que recherche le prof lorsqu'il corrige. Ca peut prendre beaucoup de temps pour cerner ses objectifs. As tu demandé les copies d'autres étudiants qui auraient eu de bonnes notes ? Afin de voir ce qui plait à ton professeur ?

En tout je t'aurais bien répondu sur ton post en droit constit mais mes souvenirs ne sont plus aussi vaillants qu'aux premiers jours et je serais bien incapable d'émettre un avis objectif sur ton travail ! je vais donc m'abstenir de toute réponse ^.^

Par **Mamande**, le **15/06/2012** à **23:31**

T'inquiète, merci =)

A vrai dire, je ne cerne pas du tout les attentes de notre prof en cette matière. Il ne faut pas être "trop inventif/original", il ne faut pas "trop récité le cours", ni "ressortir la correction type qu'on trouve sur le net"... ! J'ai l'impression que c'est limite une question de "feeling".

Après, c'est une prof réputée très sévère qui s'attend à un super travail ; en général, on s'appuie sur les notes de TD pour valider cette matière; mais étant donné la conditionnelle, je n'ai pas eu de TD de L1 cette année.

Par **gregor2**, le **16/06/2012** à **00:38**

Bonsoir, bienvenue sur le forum !

4 fois et sans dépasser 6 ... j'attends mes résultats, me faites pas peur ... [smile17]

j'essayerai de regarder votre plan - c'est un sujet intéressant mais qui me ferait peur de partir un peu hors sujet .. (je l'ai bien vu mais pas eu vraiment de temps)

en tout cas il a été traité plusieurs fois sur le forum (avec la fonction recherche vous pouvez trouver) - ça vous aidera un peu

vous aurez quand vos résultats ? (et accessoirement il vous faut combien ?)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Mamande**, le **16/06/2012** à **11:43**

Oui, j'ai regardé justement, mais ce qui a été traité ne répond pas vraiment à ce que j'ai mis.

En fait, il me faut pile 10 en droit constitutionnel pour valider.

Mes résultats sont dans 1 mois :s , on a le temps de stresser!!

Pour ma défense, je l'ai passé 4 fois certes, mais la 1ère compte pour du beurre. C'était les premières partielles après le lycée, et je n'étais vraiment pas prête. Et la 3ème, étant donné que je couplais les partielles L1/L2, j'ai plus misé sur la L2 et du coup un peu baclé la L1 =/

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés